

Atelier ‘Prise en compte des personnes illettrées. Comment Agir ?’

Animatrice :

Wivine Van Rutten – AID-Egalité des Chances de Nivelles (Action intégrée de développement)

Prise de notes :

Lise Bruneel - CRIBW (Centre régional d'intégration du Bw)

Participants :

Pol Cahay - Lire & Ecrire BW

Claudine Chaltin - CPAS de Wavre

Caroline Choulet - CPAS de Beauvechain

Jacques De Wolf - Lire & Ecrire Bw

Edith Dubois - ALE d'Incourt (Agence locale pour l'emploi)

Béatrice Lebriat – ALE de Hélécinne (Agence locale pour l'emploi)

Jacqueline Masson – Lire et Ecrire Namur

Dominique Rossi – Lire et Ecrire Hainaut occidental

Anne Van der Elst – CPAS de Perwez

Xavier Van Pee – Ville de Genappe

Florence Walle – CADRECI (Centre de recherche d'emploi à Tubize)

Stuart Wrathall – PAC Bw – Présence et action culturelle

Hanife Catalkaya - Lire & Ecrire Verviers

Delphine Charlier – Lire & Ecrire Bw

Laure Van Ranst – CESEP (Centre socialiste d'éducation permanente)

Cecilia Locmant – Lire & Ecrire Communautaire

Caroline Salvé – Logopède

Isabelle Coune – FPS (Femmes prévoyantes socialistes)

Vanessa Deom – Lire & Ecrire Luxembourg

Dominique Jadin – CPAS de Perwez

Véronique Dupont – Lire & Ecrire Région wallonne

Sylvie Brasseur – Formatrice alpha

Nathalie Damman – CESEP (Centre socialiste d'éducation permanente)

Le groupe de travail a mis en évidence l'importance de respecter la personne dans sa globalité : de ne pas la considérer uniquement comme une personne illettrée, mais comme une personne à part entière ayant déjà déployé des stratégies de vie sociale. A cette fin, il faut établir une relation de confiance, c'est-à-dire : pouvoir identifier sans humilier, lever les tabous sans juger et partir des compétences et des demandes de la personne (et non des besoins que nous projetons sur elle). Il faut tenir compte du moment où le besoin d'alphabétisation est exprimé, et faciliter l'orientation vers une formation pour que les personnes puissent faire un véritable choix, qui pourrait même être celui de ne pas entamer une formation. Le travail d'accompagnement sur la motivation doit respecter la priorité des problèmes urgents tels que le logement et l'alimentation.

Le groupe distingue 6 publics illettrés :

- Un public précarisé en contact avec des services sociaux et publics comme : l'administration communale, les CPAS, les mutuelles, les consultations ONE, la poste, les écrivains publics, les restos du cœur, les banques alimentaires, les réseaux de seconde main, les campings permanents, les prisons, les EFT, les ALE, les permanences juridiques. La seule manière de toucher ces personnes précarisées est de proposer les formations en alphabétisation dans des lieux qu'ils connaissent et où il se sentent en confiance.
- Un public très marginal qui n'a plus de contact avec les services sociaux, comme les sans-abri. Il faudrait envisager l'information (et peut-être même les formations) dans les lieux qu'ils côtoient (soupe populaire, hébergement d'urgence).
 - Un public de travailleurs, qui peut être soutenu via les syndicats et le FOREM.
 - Les personnes illettrées en français instruites dans leur langue maternelle, habituées à un autre alphabet ou une écriture. Ces personnes ont parfois besoin de cours de français langue étrangère pour atteindre un niveau oral suffisant avant d'entamer les cours de français écrit.
 - Le public qui termine une formation alpha et qui est candidat à une formation qualifiante. Le plus souvent les candidats n'ont pas un niveau de français écrit suffisant pour entamer une formation pré-qualifiante dans le secteur tertiaire (orientation parfois nécessaire suite à des problèmes de santé physique).
 - Le public qualifié prêt à l'emploi ayant une maîtrise insuffisante de l'écriture qui empêche l'accès à certains métiers. (lecture des consignes d'utilisation et de sécurité des machines...).

Puisque certains publics illettrés cumulent des difficultés et que l'illettrisme représente rarement le problème le plus urgent à résoudre, il est essentiel de créer un réseau valorisant les initiatives et volontés locales existantes au sein des services publics, des services sociaux, médicaux, pharmaceutiques, de formation, et aussi les services commerciaux (les cafés, les épiceries)... Le parcours d'une personne illettrée n'est jamais linéaire. Il est contraint d'aborder simultanément des problématiques tellement différentes que seuls des relais de qualité viendront à bout d'une situation à première vue inextricable.

Une concertation et un répertoire permettraient au réseau de se constituer et de valoriser ces initiatives locales. La qualité des relais se mesurera à la bonne connaissance des services locaux et des personnes qui y travaillent. La personne doit se sentir en confiance. Elle doit être accueillie sans tabou.

La nécessité de travailler en réseau local est exprimée par tous les participants, assistants sociaux et formateurs alpha... D'une part, des formateurs doivent gérer simultanément des difficultés de logement, de santé, de nourriture. Ces charges en temps, en énergie et pour l'accueil et le suivi social ne sont toujours pas valorisées par un financement. D'autre part des travailleurs sociaux se sentent frustrés car ils n'accompagnent pas la personne illettrée comme ils le souhaiteraient.

Afin de clarifier les relais possibles, les formateurs et les intervenants sociaux demandent qu'on leur accorde du temps pour les échanges nécessaires à la mise en route d'un réseau. Concrètement, on peut proposer de donner des formations alpha dans des CPAS ou de détacher des représentants de divers services sociaux dans les locaux de Lire et Ecrire.

Le groupe de travail relève qu'une mise en réseau ne coûte pas très cher et que les partenaires du Dispositif pour la prise en compte des personnes illettrées en Brabant wallon et les participants au colloque pourraient introduire une demande commune de subsides (à la Province du Bw par

exemple) pour la mise en place du réseau et la publication d'un répertoire. Cette mise en lumière des relais faciliterait par ailleurs le travail des pouvoirs subsidiaires.

Comment informer les personnes illettrées autrement que par l'habituel code écrit ? Comment tenir compte de leur isolement ? Beaucoup d'entre elles ignorent qu'elles peuvent apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte et qu'elles ne sont pas les seules dans le cas.

Il faudrait imaginer d'autres moyens d'information comme : spot radio, spot télévisé, spot en boucle dans les centres commerciaux, dans les salles d'attente du FOREM, les syndicats, les mutuelles, les consultations ONE...

Il faudra également faire face à d'autres freins comme la mobilité, les gardes d'enfants.